

Évaluer la cyclabilité

C'est quoi ?

Évaluer la cyclabilité, cela veut dire estimer la qualité d'axes de circulation d'un point de vue du vélo. Pour nous, militants, c'est un état des lieux, de notre point de vue, une carte de la bataille à mener. Pour tous, notamment élus et techniciens, c'est une expertise très utile.

Avec qui et comment évaluer ?

| Qui | Comment/Quoi | + Les plus / - Les moins |
|---|---|---|
| Entre militant.e.s et usagers impliqués | Avec une carte (papier ou web), un avis subjectif sur les axes | + Rapide à mettre en œuvre - Manque de « rigueur », le constat peut être contesté - Les militants sont des experts du vélo par rapport à la moyenne |
| Avec des experts | Récupérer des données (vitesse moyenne constatée, typologie d'aménagements, trafic constaté) | + Objectivité - Données manquantes - Manque de subjectivité, alors que c'est un critère déterminant pour la pratique (sentiment de sécurité) |
| Avec des citoyens, de manière participative | Avec un échantillon représentatif ou avec le maximum de contributions possibles (site internet type ADAV) | +/- Couverture territoriale et variété sociologique hasardeuse, mais potentiellement plus large - Mise en œuvre longue et coûteuse en ressources |

L'évaluation peut concerner l'aspect sécurité (accessibilité), le confort ou l'efficacité (vitesse praticable). Sachant que ces critères ne sont pas forcément compatibles et que trop d'information peut nuire à la clarté du diagnostic, il est recommandé de les traiter séparément.

Les critères d'évaluation possibles

Critères objectifs :

- Vitesse moyenne des véhicules motorisés (ou à défaut, vitesse maximale autorisée),
- Nombre de véhicules / jour,
- Type d'aménagements (bande, piste, couloir bus partagé, voie large, etc.) - dans les deux sens,
- Revêtement (enrobés neuf, enrobés détériorés, stabilisés, pavés),
- Accidentologie de l'axe (à priori peu ou pas de données).

Critères subjectifs:

- Sentiment de sécurité ou de confort,
- Efficacité (vitesse praticable),
- Caractère agréable de l'axe ou de l'aménagement,
- Respect des aménagements par les autres usagers,
- Etc.

Ne pas choisir trop de critères pour la clarté du diagnostic.

Représenter la cyclabilité

Enfin la représentation peut s'effectuer de plusieurs manières de la plus simple à la plus complexe avec une définition préalable des niveaux de cyclabilité (3 à 5 en général, de « cyclable pour tous » à « inaccessible ») selon un dégradé allant de vert à rouge ou noir.

- Carte papier et marqueurs de couleur : simple et rapide, la carte peut être réalisée par quelques membres de l'association ou lors d'ateliers participatifs.
- Carte en ligne avec umap.openstreetmap.fr/fr/ ou www.google.com/mymaps : également rapide et plus facile à communiquer en ligne. La possibilité de réaliser plusieurs calques est un plus : cyclabilité, points noirs, zonage (50/30/20 km/h)... Exemple : <http://u.osmfr.org/m/122389/>
- Carte interactive : ce sont les usagers qui notent les rues (exemple de la carte de l'ADAV : droitauvelo.org/La-carte-de-cyclabilite-du-Nord-et-du-Pas-de-Calais). C'est plus professionnel, plus participatif et cela permet de traiter un grand territoire, mais c'est plus lourd à mettre en œuvre (développement informatique, serveur, suivi). Elle peut servir ensuite de base pour les calculateurs d'itinéraires.

Que faire de ces informations ?

La cyclabilité permet en premier lieu d'identifier les marges de progression, les prioriser et construire un plaidoyer efficace.

Elle peut également servir à construire des itinéraires plus agréables et attractifs, pour guider les cyclistes débutants ou pour préparer des balades par exemple.

Cycl'avis

Cycl'avis est un outil créé par l'association Rayons d'action à Rennes.



Objectifs :

- Recueillir l'avis des usagers sur les aménagements cyclables existants (anciens et récents).
- Prendre en compte ces avis pour améliorer la qualité des futurs aménagements.
- Avoir un outil d'évaluation qui donne la parole aux usagers et non aux militant.e.s de l'association.
- Faire monter en compétence l'association et développer un dialogue constructif avec les élu.e.s et les services techniques.

Méthode :

- Elaboration d'un questionnaire d'évaluation avec les usagers.
- Mise en place du formulaire sur une application numérique.
- Sondage auprès des usagers sur un aménagement cyclable durant un temps donné (1h).

Exemple de questions posées sur un aménagement cyclable :

La cohabitation vélo/voiture :

- J'ai peur
- Je reste vigilant
- Je suis relax

La cohabitation vélo/piéton :

- Je suis obligé de slalomer entre les piétons

- Chacun son espace sauf intersections
- Chacun sa route, chacun son chemin...

Son intégration dans le réseau cyclable :

- S.O.S Mayday, je suis perdu.e
- Je connais donc ça va
- Les yeux fermés ! (C'est intuitif et lisible)

Le confort de la largeur de l'aménagement :

- Je sers les fesses
- Je peux rouler
- Je peux doubler

Pour plus d'informations : questionnaire Cycl'Aviz en ligne sur www.fub.fr > Ressources.

Vigilo

Vigilo est une application créée par l'association Vélocité Montpellier.



Objectifs :

- Permettre aux personnes à mobilité réduite, piétons, cyclistes de faire état des problèmes qu'ils rencontrent sur la voirie, les aménagements urbains.
- Créer une base de données détaillée, illustrée et géolocalisée.

- Rendre visible les problèmes.
- Développer un dialogue constructif avec les élu.e.s et les services techniques.
- Résoudre les problèmes à court ou long terme.

Méthode :

- Télécharger l'application sur votre smartphone.
- Prendre une photo de l'aménagement.
- Localiser la photo.
- Choisir la catégorie : absence

d'aménagement, aménagement mal conçu, véhicule ou objet gênant, défaut d'entretien, absence d'arceaux ou de stationnement, accident / chute / incident, signalisation / marquage, incivilité récurrente sur la route, autre.

Pour déployer l'application Vigilo sur votre territoire, adressez un mail à montpellier@fubicy.org

Plus d'informations sur : velocite-montpellier.fr